



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SWISS HIGH TECH COSMETICS SARL**,
1260 NYON
2. Déclaration de faillite: 03.02.2014
3. Suspension de faillite: 14.04.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 05.05.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la recherche, le développement, la création et la commercialisation de produits cosmétiques basés principalement sur des technologies suisses, ainsi que toute activité de service en la matière; l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et le représentation de tous biens, produits et objets, principalement dans les domaines des soins, des cosmétiques et du bien-être; l'achat, la vente, l'exploitation et le développement de tout brevet, toute licence, et, de manière générale, tous droits de propriété intellectuelle touchant directement ou indirectement des domaines susmentionnés.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01461195

